

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Finances
locales

Sous matière : Décisions
budgétaires

OBJET :
VOTE DU COMPTE
ADMINISTRATIF
2015 -
ASSAINISSEMENT

Séance du Conseil Municipal du 11 avril 2016,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GRIMAUD Gérard, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal, EL KHAZ Sarah, SOULIER Agnès, THOMAS-DAIDE Hélène, LINOU Stéphane, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS Guy, ISSALYS Jeanne, THOMAS Eric,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à Mme CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole,

Mme RUIZ Patricia donne procuration à M. GREFFIER Philippe,

M. BUSTOS Jean-Paul donne procuration à M. THOMAS Guy,

M. SCHNEIDER Daniel donne procuration à M. THOMAS Eric,

Secrétaire : Mme Sarah EL KHAZ,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 10 avril 2015 approuvant le budget primitif 2015 et les décisions modificatives s'y rapportant,

Considérant que le conseil municipal doit se prononcer avant le 30 juin de l'année N+1 sur l'exécution de la comptabilité administratives tenue par Monsieur le Maire.

Constatant que le Maire a quitté la séance au moment du vote conformément à l'article L. 2121-14 du CGCT.

Considérant que le compte de gestion adopté préalablement fait ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le compte administratif.

Après avis de la Commission des Finances du 07 avril 2016,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE le compte administratif 2015 ASSAINISSEMENT, arrêté comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION :

Dépenses réalisées	278 046.93 €
Recettes réalisées	373 003.13 €
Excédent	94 956.20 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses réalisées	573 909.02 €
Recettes réalisées	657 143.81 €
Excédent	83 234.79 €

Soit un excédent global de 178 190.99 €

CONSTATE les résultats du budget 2015 ASSAINISSEMENT :

	RESULTAT A LA CLOTURE N-1	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE N	RESULTAT DE L'EXERCICE N	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE N
Investissement	-237 570.22	0.00	320 805.01	83 234.79
Exploitation	269 544.04	237 570.22	62 982.38	94 956.20
TOTAL	31 973.82	237 570.22	383 787.39	178 190.99

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.
La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 11 avril 2016.

Le Maire,



Patrick MAUGARD
Patrick MAUGARD

Ampliation faite le :
15 AVR. 2016
Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le :
14 AVR. 2016
Par publication le :
15 AVR. 2016
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Hervé ANTOINE
Hervé ANTOINE

Accusé de réception de Préfecture du 14/04/2016
N°011-211100763-20160411-2016-74db-DE

Accusé de réception de Préfecture du 14/04/2016
N°011-211100763-20160411-2016-74b-BF